

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 27 septembre 2021

Date convocation : 20/09/2021

Excusés - Absents : MERCADIER Damien, LUKASIEWICZ Dominique, LAURENS Sylvain (procuration Benoit RAVAILHE), AZAM rolande (procuration SOLER Jean)

Fabienne CAVALIE, arrivée au point n° 2.

Secrétaire de séance : ASSIE Mathilde.

Compte tenu de l'épidémie de Covid-19, les mesures sanitaires devant être respectées, la réunion se déroule à huis clos.

1 Projet Aménagement terrain de basket : Benoît RAVAILHE rappelle les faits autour du terrain de basket : nettoyage du terrain et ses abords, passage du géomètre pour fixer les limites avec le terrain voisin, dépose de la clôture existante suite à la réception d'un courrier recommandé de la part de M. MASSOL et Mme NAERT, propriétaires de la parcelle voisine.

Benoît RAVAILHE propose d'envisager l'aménagement de ce terrain de façon durable afin de rendre ce terrain plus attractif pour les jeunes notamment. Il s'est rapproché d'un concepteur de terrain multisports, appelés « City stade ». Nous n'avons pas encore reçu le devis, on peut envisager une dépense HT autour de 45 000 €.

Ces travaux peuvent être subventionnés par la Région, l'Etat et le Département.

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés pour solliciter les subventions et voir si ce projet est réalisable.

2-Projet réhabilitation énergétique salle communale : Présentation par Jean SOLER de l'ensemble des travaux correspondant à cette rénovation :

- ✓ changement mode chauffage par un climatiseur air/air et le changement de l'ensemble des radiateurs des pièces annexes
- ✓ changement de l'ensemble des menuiseries alu et portes (issues de secours)
- ✓ changement ensemble alimentation électrique en lampes LED
- ✓ Pose d'un faux plafond et laine de verre isolante
- ✓ Isolation des murs par l'intérieur.

Le montant total des travaux s'élève à 100 078.50 € HT. L'Etat, la Région et le Département subventionnent ce type d'opération. Ces aides peuvent aller jusqu'à 80 % du montant total HT.

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés pour solliciter les subventions et voir si ce projet est réalisable.

3- Questions diverses

***RODP SICAE :** mise à jour du montant de la Redevance d'Occupation du Domaine Public que verse le SICAE du Carmausin à la commune, égal à 215 € pour l'année 2021.

***Vente terrain Puech Redon :** Benoît RAVAILHE expose que le deuxième terrain de Puech Redon est réservé par un jeune couple, une étude de terrain a due être réalisée avant la vente conformément aux arrêtés parus au Journal Officiel des 06 et 15 août 2020.

M. Benoît RAVAILHE expose qu'il y a lieu de mettre à jour la délibération du 27/12/2018, afin qu'il puisse signer la vente chez le notaire, le prix n'est pas modifié, pour rappel la parcelle est vendue non viabilisée à 20 000 €. Accord à l'unanimité des suffrages exprimés.

***Personnel communal :** Mise à jour du tableau des effectifs des agents titulaires de la commune au 01/01/2021 et des taux de promotion correspondant, sachant qu'à ce jour chaque agent a 1 grade différent :

Secrétaire de mairie	rédacteur Principal 1° classe (Catégorie B)
Agent polyvalent à temps complet	Adjoint technique principal 1° classe (catégorie C)
Agent polyvalent à mi-temps	Adjoint technique territorial (catégorie C)
Agent technique chargé du ménage des locaux (2h/semaine)	Adjoint technique principal 2° Classe (catégorie C)

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés.

***Logements locatifs Place de la Liberté :** Françoise EMERIAUD expose que les 2 logements au 1 Bis Place de la Liberté se libèrent respectivement au 01/10 pour le rez-de-chaussée et au 01/11 pour le 1° étage. Ces logements sont à nouveau loués aux mêmes dates.

Pour information nous avons gardé la clôture extérieure posée par M et Mme VERICEL au rez-de-chaussée, une indemnité de 150 € leur a été versée.

En ce qui concerne le logement du 1° étage , un placard à la cuisine restera en place, un indemnité de 250 € sera versée aux locataires.

***SIVOM de Pampelonne :** dans le cadre de l'organisation de manifestations par la Médiathèque cantonale de Pampelonne, le Président a emis le souhait que certaines actions puissent être proposées à toutes les communes membres du SIVOM.

C'est ainsi que la Médiathèque de Pampelonne propose à la commune de Tanus un spectacle musical « Juste une fille » le vendredi 26 novembre 2021.

Cette présentation nécessite la mise à disposition de la salle communale chauffée, 1 pot de l'amitié et la fourniture de 3 repas pour les acteurs et technicien. Accord à l'unanimité.

***Pont du Cabanas :** Gilbert DELPOUX, conseiller délégué à la voirie, rend compte de ses recherches d'un maçon pour réparer le pont du Cabanas, aucun maçon trouvé ce jour souhaitant réaliser ces travaux.

Aucune réponse à ce jour de M. FOLLET de la SNCF, sollicité fin mai pour nous aider à trouver une solution (mél du 28/05/2021).

Gilbert DELPOUX propose de repousser les pierres décalées et de les recéler avec les agents communaux et Benoît RAVAILHE.

***Container verre et linge :** Benoît RAVAILHE expose le projet de déplacer les containers de verre et celui du linge Route de Marsal, à l'entrée de l'atelier municipal. En effet, actuellement Place du Ségala, cet endroit est devenu très sale et difficile à nettoyer.

Il présente un devis de la Sté CLAVERIE, pour un montant de 2 756.44 € TTC, correspondant à la fourniture de murs béton permettant la mise en œuvre d'un espace sécurisé et facile à entretenir. Le sol devra aussi être bétonné (non chiffré à ce jour)

Jérôme SOULIE, souligne qu'il sera important de réaliser une bonne signalétique afin de guider les habitants. Un affichage attractif, ainsi qu'un fléchage peuvent être envisagés.

Accord à l'unanimité pour réaliser ces travaux.

***Vente portion chemin rural au Bruel :** Benoît RAVAILHE rappelle le projet d'aliénation d'une portion de chemin rural au Bruel et rend compte de la rencontre avec un commissaire enquêteur pour la procédure à mettre en œuvre. Accord à l'unanimité pour lancer l'enquête publique correspondante.

***Référent ambroisie** : lecture d'un courrier de la Préfecture du Tarn, sollicitant les collectivités pour désigner un référent ambroisie. L'ambroisie est une plante annuelle qui émet en fin d'été un pollen, très allergisant pour l'homme. Les collectivités sont des acteurs clé de la prévention et de la lutte contre ces espèces. Accord à l'unanimité pour nommer comme référent ambroisie Jérôme SOULIE.

***Référent moustique tigre** : sur le même thème mais dans le registre animal, la Préfecture demande la désignation d'un référent moustique tigre. Accord à l'unanimité pour nommer Gilbert DELPOUX.

* **« Rénovoccitanie »** : information quant à la mise en place d'un nouveau service public de la rénovation énergétique pour tous les tarnais. Ce service informe les personnes sur la définition technique d'un projet de rénovation énergétique, les aides financières, etc.
site : renovoccitanie.tarn.fr / tel : 0 805 288 392 (appel gratuit)

* **Autorisation de production d'électricité à partir de 4 aérogénérateurs** : information est donné de la parution de l'arrêté préfectoral de l'Aveyron en date du 30/06/2021, portant autorisation de construire et d'exploiter un parc éolien de 4 aérogénérateurs sur le territoire de la commune de Naucelle, secteur de Bouvert. Une enquête publique avait été ouverte en septembre 2015.

La séance est levée à 22h30

Monsieur le Maire de Tanus,
Benoît RAVAILHE

